

HABITAT

1 - Frugalité énergétique des établissements humains (villes et territoires des faibles besoins)

Le secteur de l'habitat est un important consommateur d'énergie, en particulier pour les usages domestiques. Pour diminuer le bilan carbone d'Ambert et la facture énergétique de ses habitants, **concevoir des logements neufs ou réhabilités peu consommateurs en énergie** est essentiel.

Il est également indispensable que la ville d'Ambert stoppe le cercle vicieux de la désertification du centre-bourg et de l'étalement urbain. Renouveler **l'attractivité de l'habitat en centre-bourg et dans la première couronne** permettrait que ces zones soient réinvesties.

Les logements proposés se doivent d'être adaptés aux besoins contemporains (élargir l'offre pour les jeunes et les personnes âgées en particulier), accessibles économiquement et désirables.

Dans un objectif de préservation des ressources la priorité est d'utiliser les bâtiments existants, puis de construire neuf, mais **uniquement dans le tissu déjà urbanisé**. Rendre les lotissements plus vertueux est également un levier

Projets illustrant cet axe stratégique

> Ilot Foch -----



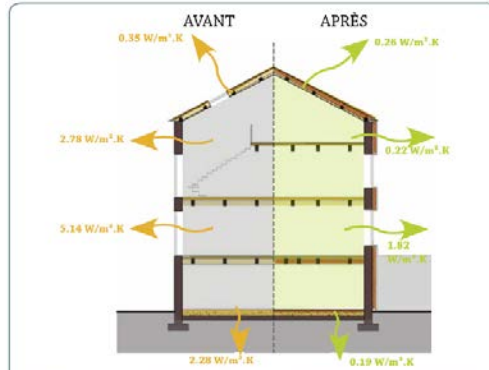
Construire des maisons en bandes neuves avec des **serres bioclimatiques**, appropriables en fonction des saisons : dispositif spatial qui participe à la qualité thermique et spatiale (espace tampon, mise à distance de la rue)



Réhabiliter une **maison de ville** de la couronne et la **diviser en 2** logements avec accès individuel et rez-de-chaussée commun (pièce commune, local vélo, laverie et chambre indépendante accessible PMR)



Remembrer les parcelles pour une meilleure cohérence, **Mutualiser** le foncier du cœur d'îlot au profit d'espaces publics de qualité accessibles à tous
 Aller vers un îlot « à énergie positive » en réhabilitant les bâtiments énergivores et en comblant leurs besoins restants par la construction de neuf producteur d'énergie

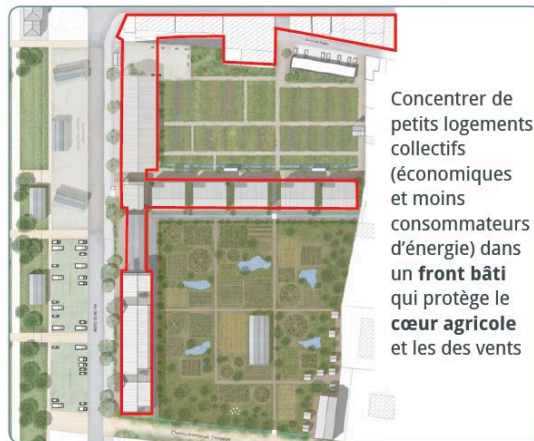


Améliorer un bâtiment très consommateur en profitant de sa compacité, de sa porosité, en conservant l'inertie de ses murs en pierre par une isolation extérieure

> Les Prairies, quartier de la gare



Réguler avec une **serre bioclimatique** au Sud : usage détourné comme extension du logement, interface entre dedans et dehors, utilisée différemment en fonction des saisons



Concentrer de petits logements collectifs (économiques et moins consommateurs d'énergie) dans un **front bâti** qui protège le **cœur agricole** et les des vents

> Centre-bourg



Libérer des parcelles de bâtiments vétustes et vacants pour les mettre en « **jachère** », aménager ces interstices qui apportent de la lumière et de l'espace de manière **évolutive**



Implanter des **serres habitables** sur les toits pour offrir de la lumière et des vues sur le grand paysage

> Quartier Chabrier



Améliorer énergétiquement une « passerie énergétique » :

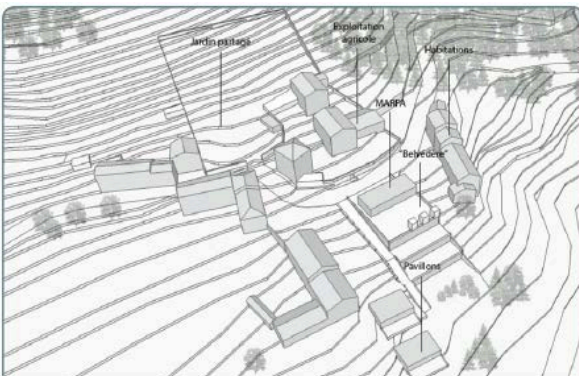
- Redéfinir l'**enveloppe thermique** (plus compacte, isolant extérieur continu, menuiseries perform., étanch. à l'air)
- Profiter des **apports solaires** (bonne exposition, façade Sud généreusement ouverte)
- Valoriser la forte **inertie** (dalles et murs épais en béton) pour stocker l'énergie solaire



Prolonger des logements aux espaces intérieurs modestes par :

- Des **terrasses** au Sud avec parois amovibles en verre (serre bioclimatique, « **pièce-en-plus** » à habiter selon les saisons)
- Une **coursive** au Nord pour profiter du parc en été

> Périphérie



Implanter de l'habitat et un espace public dans un **hameau** en exploitant la **topographie** du site (bénéficier de la vue)

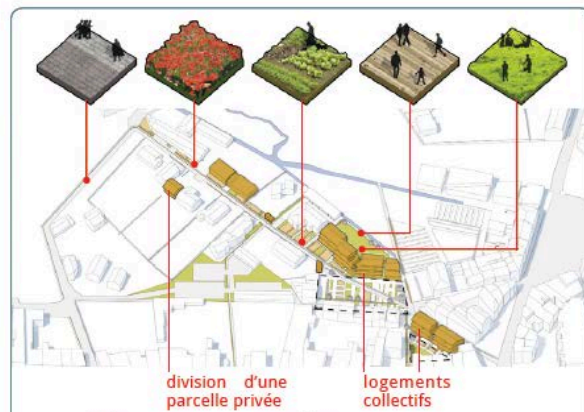


Proposer des **règles d'urbanisme** pour l'extension d'un îlot en limite de ville avec une **articulation** entre ville et terres agricoles :

- Renforcer le **front bâti** sur des terres déjà urbanisées
- Préserver les **terres cultivables**



Donner de l'attractivité à une **zone industrielle**, établir un **dialogue** entre **industrie, agriculture** et **ville** et concevoir des bâtiments **industriels bioclimatiques**



Requalifier un **quartier pavillonnaire**

- **Densifier** l'habitat avec du logement collectif neuf et la division de parcelles de maisons individuelles
- Améliorer les **espaces publics**